



CCAS Mairie de Quiéry-La-Motte

Compte rendu de la réunion du jeudi 1^{er} Avril 2021

Convocation du 25/03/2021

Présents :

Frédéric HUMEZ Président, Nadine DEJAIGHER Vice-Présidente, Lucie HOURIEZ, Françoise TRUNET, Geneviève ZAJAC, élues.

Marie-Claude LIEVIN, Lucie VANPOUCKE et Ludivine WOZNIAK Administratrices nommées.

Absent excusé :

Administratrice nommée : Manuella LESTIENNES ;

Point 1 : Validation du compte rendu de la réunion du 8 décembre 2020.

Le compte rendu est validé à l'unanimité

Point 2 : Compte de Gestion et Compte administratif 2020

Frédéric HUMEZ – Président – présente le compte administratif 2020.

En l'absence du Président, les membres du CCAS adopte le compte administratif à l'unanimité

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Puis, il présente le compte de gestion et l'affectation des résultats comme suit :

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|----------------------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTE OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTE OU EXCEDENT | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTE OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | 1 850.35 € | | | 14 794.09 € | 1 850.35 € | 14 794.09 € |
| Part affectée à l'investissement | | | | | - € | |
| Opérations de l'exercice | 4 513.00 € | 9 482.80 € | | | 4 513.00 € | 9 482.80 € |
| TOTAUX | 6 363.35 € | 9 482.80 € | - € | 14 794.09 € | 6 363.35 € | 24 276.89 € |
| Résultat de clôture | | 3 119.45 € | | 14 794.09 € | | 17 913.54 € |
| | Besoin de financement | | - € | | | |
| | Excédent de financement | | 14 794.09 € | | | |
| | Restes à réaliser DEPENSES | | | | | |
| | Restes à réaliser RECETTES | | | | | |
| | Besoin total de financement | | | | | |
| | Excédent total de financement | | 14 794.09 € | | | |

Les membres du CCAS arrêtent les résultats tels qu'indiqués ci-dessus et décident de reporter l'excédent de fonctionnement au compte 002 de fonctionnement

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Point 3 : BP 2021

Frédéric HUMEZ – Président – présente le budget primitif 2021.

La Commune a délibéré lors du Conseil Municipal du 30 mars, pour l'attribution au CCAS d'une subvention de 5500€.

Cette subvention doit permettre au CCAS de réaliser les actions existantes auprès des personnes âgées et celles à venir (voir point suivant).

Frédéric HUMEZ précise que le repas livré au domicile des personnes âgées en début d'année n'a pas, en principe, vocation à être renouvelé car il remplaçait le repas des aînés d'octobre et la galette qui n'ont pu être faits à cause de la crise sanitaire.



CCAS Mairie de Quiéry-La-Motte

Un membre du CCAS mentionne que ce repas a été particulièrement apprécié surtout par les personnes qui ne se déplacent jamais.

Il est rappelé que pour les anciens, un colis est distribué à tous à Noël. L'objectif du repas des anciens (en octobre) est de créer un moment de rencontre et de convivialité entre personnes âgées. Ce n'est donc pas un 'dû' pour tous.

Compte tenu du nombre de personnes âgées peu important qui participe au repas d'octobre, il est décidé de faire un sondage auprès de chaque personne pour savoir le type de repas souhaité : repas et animation, repas seul. Il s'agit aussi de connaître les raisons du peu de participation.

Au regard de ce sondage et de l'historique du nombre de personnes âgées bénéficiaires, le CCAS décidera pour chaque action de la suite à donner : voir si le seuil de 65 ans doit être relevé ou non pour le colis, voir la participation au repas pour les personnes très âgées et handicapées, voir type de repas, voir type de colis...

Après débat et présentation détaillé du budget primitif 2021, Frédéric HUMEZ demande de délibérer.

ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ

Point 4 : Orientation budgétaire du CCAS

En dehors des actions faites auprès des personnes âgées, Nadine DEJAIGHER propose des actions auprès des jeunes.

Certaines communes proposent une petite aide financière pour passer le BAFA, le permis de conduire.... Il peut aussi être envisagé d'offrir des places de cinéma, ou une participation de licence sportive dans un club du village...

Il serait utile de recenser les aides existantes aujourd'hui pour les jeunes (en particulier le Département) et de donner une information.

Nadine DEJAIGHER propose aussi de travailler sur le lien intergénérationnel : concert de l'école pour les anciens, cartes de Noël faites par le périscolaire....

Pour avancer sur ce sujet, il y a lieu de recenser le nombre de jeunes par tranche d'âge. Voir également ce qu'autorise ou non l'Urssaf.

Point 5 : COVID 19

Dans 2 flash info, nous avons parlé de la vaccination et avons proposé notre aide pour ceux qui le souhaitaient.

A ce jour, nous avons :

- Téléphoné à quelques personnes âgées seules pour leur proposer notre aide
- Pris rendez-vous sur doctolib pour la vaccination d'une personne
- Visité par 2 fois une personne âgée dont la fille, qui habite loin, nous avait interpellé. Cette personne âgée ne souhaite pas aller dans un centre de vaccination et préfère attendre la vaccination à domicile

Si des personnes souhaitent l'aide du CCAS, ne pas hésiter à remonter l'information.

Point 6 : Divers

RAS

